
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Houiller lorrain

**Atelier de concertation du
22 mars 2010**



- 31 mars 2010 -

Pierre Strosser, Brice Amand, Karine Troger & Claire Duprez
(ACTeon)

Stéphane Attalin (ATELIERS DES TERRITOIRES)

Yves Babot, Alain Talbot (ANTEA)

François Groux (SOGREAH)

TABLE DES MATIERES

Table des matières	1
Tables des illustrations.....	2
1 Introduction.....	3
2 Les participants de l'atelier	4
3 Quelle évolution tendancielle pour le territoire du SAGE Bassin Houiller ?.....	6
3.1 Identification des évolutions par les participants	6
3.2 Présentation des résultats obtenus par les bureaux d'études	9
4 Définition des enjeux par les participants	11
4.1 Quels enjeux clés identifiés par les participants ?.....	11
4.2 Présentation des enjeux identifiés par le groupement, compléments et hiérarchisation par les participants	13
5 Travaux de groupe.....	16
5.1 Groupe « Intégrer aménagement du territoire et écosystèmes aquatiques »	16
5.2 Groupe « Concilier développement économique et protection/restauration des milieux	18
5.3 Mobiliser et organiser les habitants et acteurs du territoire.....	20
5.4 Rapportage	22
6 Session de clôture.....	23

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Evolutions des secteurs économiques et usages	6
Tableau 2 : Evolutions en termes de pressions	7
Tableau 3 : Evolutions en termes d'impacts et d'état du milieu	8
Tableau 4 : Evolutions des enjeux de gouvernance.....	9
Tableau 5 : Définition des enjeux du SAGE par les participants.....	11
Tableau 6 : Compléments et hiérarchisation de la liste d'enjeux	14
Figure 1 : Les participants	4
Figure 2 : Tableau des usages/pressions	10

1 INTRODUCTION

L'élaboration du SAGE Bassin Houiller arrive aujourd'hui à la fin des phases de diagnostic et de scénario tendanciel. La phase de diagnostic vise à identifier les différents enjeux relatifs au territoire du Bassin Houiller auxquels le SAGE devrait ou pourrait répondre. Le scénario tendanciel a pour objectif de se projeter dans l'avenir afin d'identifier et comprendre les évolutions d'usages de la ressource en eau sur le long terme si rien n'est engagé de plus que ce qui existe déjà, connu ou en cours. L'image du futur ainsi obtenue permet d'identifier les points sur lesquels les dynamiques actuelles conduiraient à des évolutions non conformes aux objectifs fixés, ou au contraire en accord avec ses objectifs.

Les premiers résultats ont été obtenus par les bureaux de conseil ANTEA, SOGREAH, ATELIERS DU TERRITOIRE et ACTeon à partir d'un travail de bibliographie, de l'analyse des informations collectées pour l'état initial et de rencontres d'acteurs clés du territoire. Il est important aujourd'hui de consolider, d'affiner et de compléter ces premiers éléments de scénario tendanciel et de diagnostic. C'est notamment l'objectif de l'atelier de concertation qui s'est déroulé le 22 mars 2010 à l'espace Créanto de Créhange.

L'atelier s'est déroulé selon les temps forts suivants :

- Une première réflexion partagée sur les évolutions tendanciennes du territoire suivie d'une présentation succincte des résultats ;
- Un temps d'échanges collectif sur les enjeux du territoire, avec présentation des grands enjeux et sous enjeux identifiés par le groupement puis compléments et priorisation par l'ensemble des participants ;
- Une mobilisation des connaissances de chacun par le biais de groupes de travail thématiques sur des enjeux bien identifiés (industrie et milieu naturel, urbanisation/collectivités et milieu naturel, organisation et mobilisation des acteurs et habitants) ;
- Un partage de l'ensemble des idées évoquées dans chaque groupe en séance plénière.
- La présentation des étapes ultérieures d'analyse et de concertation, en particulier pour identifier des stratégies alternatives d'intervention/d'action et évaluer leur impact.

Ce rapport présente la synthèse des échanges et discussions de l'atelier. Il s'attache à retranscrire le plus fidèlement possible les propos tenus lors de cet atelier. Ainsi, après avoir brièvement présenté les participants de l'atelier, nous nous attacherons à décrire les évolutions tendanciennes pressenties par ceux-ci. Les discussions sur les enjeux seront par la suite retranscrites, avec premièrement, la réalisation d'une liste exhaustive et pertinente des enjeux du territoire, puis le développement de trois enjeux particuliers. Enfin, un bilan appréciatif de la journée sera exposé pour traduire le ressenti des participants quant au déroulement de l'atelier.

2 LES PARTICIPANTS DE L'ATELIER

Une cinquantaine de personnes a assisté à ce second atelier de concertation du SAGE Bassin Houiller. Un certain nombre des acteurs présents avait déjà participé au premier atelier de concertation du 30 septembre 2009, la représentation territoriale étant sensiblement similaire à celle du premier atelier et combinant des acteurs locaux directement impliqués sur le territoire du SAGE Bassin Houiller et des acteurs supra-territoriaux apportant une vision élargie de la situation contextuelle du Bassin Houiller. Par ailleurs, la dimension transfrontalière a, cette fois, pu être intégrée dans le processus, grâce à la participation d'un acteur allemand.

La liste détaillée des participants est présentée ci-dessous.



Figure 1 : Les participants

Intervenants

Brice AMAND, ACTéon
Claire DUPREZ, ACTéon
Pierre STROSSER, ACTéon
Karin TROGER, ACTéon
Alain TALBOT, ANTEA
Yves BABOT, ANTEA
Stéphane ATTALIN, Atelier des territoires
François GROUX, SOGREA

Les participants

Edouard MAIWURM, Communauté de Communes du Warndt
Jean-Claude HOLTZ, Conseil Général
Hervé DEFLANDRE, Energis Saint-Avold
Simone HAMANN, Présidente de la CLE
Marcel WILHELM, Régie de l'eau de Hombourg-Haut
Jean-Bernard MARTIN, Syndicat d'aménagement et de l'entretien de la Rosselle
André DUPPRE, Syndicat Intercommunal des Eaux de Barst
Charles MAIRE, Syndicat Intercommunal des Eaux de Folschviller
Raymond MAREK, Syndicat Mixte Intercommunal d'Assainissement du Sud de la Bisten
Emilie LEBOEUF, Animatrice SAGE - CG 57
Bernard PREVOT, CAF
Philippe ROUGET, CC Freyming-Merlebach
Céline DYRDA, CG 57
Florent HAYOTTE, CG 57
Châu TON, CR Lorraine
François FELLER, SEBVF
Francine PICH, SEBVF
Stéphane ROEMER, SEBVF
Michel ZIMMERMANN, Chambre d'Agriculture de Moselle
Olivier BERTRAND, Chambre de Commerce et d'Industrie de Moselle

Richard URBANEK, Chambre des Métiers et d'Artisanat de Moselle
Marcel PHILIPPON, Fédération de la Moselle de pêche et de protection du milieu aquatique
Jean-Baptiste LUSSON, GECNAL
Nicole HOERNER, UFC Que Choisir
Eric LAHAYE, Veolia Eau
Jean-François TONNELIER, Chambre des Métiers et d'Artisanat de Moselle
Claire ŒIL DE SALEYS, AERM
Emilio RODRIGUEZ, AERM
Julien BACARI, DDASS
Nadine DELLINGER, DDT
José HENRY, DDT
Pascal RIDGEN, DDT
Karine BIZARD, DREAL Lorraine - UT57
Frédéric SCHWAB, ONEMA

Personnes associées

Françoise LACOUR-TEITGEN, ARKEMA
Bertrand WESOLEK, COKES DE CARLING
François LAVERGNE, Maire de CREHANGE
Alexandre FOLMER, Partenariat de rivière "Obere Saar"
Alfred ALLARD, SNET - Centrale Emile HUCHET
Cédric KACZYNSKI, Syndicat Mixte pour le SCOT Val de Rosselle
Guillemette COURTIER, TPF
Michel LOHIER, TPF

Personnes excusées

Jean BAUDET, DDT
Anne DISS, Conservatoires des Sites Lorrains
Jean-Jacques GRIMMER, Syndicat Intercommunal des Eaux du Winborn
Régis STENGER, EPFL
DREAL (DIREN) Lorraine

3 QUELLE EVOLUTION TENDANCIELLE POUR LE TERRITOIRE DU SAGE BASSIN HOULLER ?

3.1 Identification des évolutions par les participants

La première session de travail participatif s'est déroulée en plénière avec pour objectif d'identifier de façon collective les principales évolutions tendancielle du territoire du SAGE du Bassin Houiller. Les évolutions identifiées par les participants ont été classées selon trois catégories, c'est-à-dire (1) évolutions de secteurs économiques et usages de l'eau, (2) évolutions de pressions sur les milieux aquatiques et (3) évolutions d'impacts attendus et d'état des écosystèmes aquatiques.

Tableau 1 : Evolutions des secteurs économiques et usages

SECTEURS ECONOMIQUES / USAGES	
EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE	<ul style="list-style-type: none">· Un certain déclin démographique global, avec des relocalisations de la population· Des évolutions démographiques et économiques modifiant l'aspect du Bassin Houiller, impactant la localisation des besoins en services d'eau et d'assainissement.
EVOLUTIONS INDUSTRIELLES	<ul style="list-style-type: none">· Réduction globale des activités industrielles dans le Bassin Houiller, dans la continuité des évolutions récentes· Incertitude en ce qui concerne l'évolution des activités industrielles sur la plateforme de Carling (quelles nouvelles industries futures ?)
EVOLUTION DES AMENAGEMENTS / EQUIPEMENTS	<ul style="list-style-type: none">· Certaines STEP, en particulier anciennes, ne fonctionneront pas d'une manière optimale (problème de maintenance et de mobilisation de ressources financières pour assurer un fonctionnement optimal).
GESTION DES CONFLITS D'INTERETS	<ul style="list-style-type: none">· On assistera à un meilleur partage de la ressource en eau entre les différents acteurs du territoire Bassin Houiller.· Se pose la question de l'équilibre entre protection des espaces naturels (Crapaud) et développement du territoire (urbanisation), une incertitude importante existant quand à l'équilibre entre ces deux aspects.
EVOLUTIONS AGRICOLES	<ul style="list-style-type: none">· Une meilleure prise en compte des milieux aquatiques avec une réduction des pollutions diffuses

Pour ce qui est des secteurs économiques et des usages, les questions restent souvent ouvertes avec une diminution de la population globale sur le territoire, mais des incertitudes quand à la répartition de cette population sur le territoire. Se pose également la question du devenir des activités industrielles en place, en particulier en ce qui concerne la plateforme de Carling. Globalement, les évolutions démographique et industrielle semblent toutefois souligner un certain déclin futur de ces deux secteurs.

Tableau 2 : Evolutions en termes de pressions

LES PRESSIONS	
DES EVOLUTIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES (HABITANTS ET COLLECTIVITES)	<ul style="list-style-type: none"> · Etat de l'assainissement en 2020 ? (Bilan) Phytosanitaire domicile /collectivité · Sensibilité accrue des utilisateurs d'eau (grand public) : plus d'efforts par chacun dans la récupération des eaux de pluie, moins de substances toxiques utilisées, etc. · Diminution de la consommation d'eau
DES EVOLUTIONS QUALITATIVES INDUSTRIELLES	<ul style="list-style-type: none"> · Meilleure prise en compte du milieu dans les choix et décisions des acteurs industriels · Des enjeux économiques qui resteront prépondérants au regard des enjeux de protection des milieux naturels · Modification de la pression sur le milieu : évolution de l'activité industrielle notamment sur le secteur de Carling (arrêt d'activités et développement de nouvelles activités) conduisant à une pression moindre sur les écosystèmes aquatiques · Évolution de l'activité industrielle et des processus conduisant à des rejets plus propres (avec cependant une certaine incertitude) · Dépollution des anciens sites industriels · Evolution de l'activité industrielle conduisant à une réduction de l'ensemble des pressions sur l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> - Rejets aqueux (eaux de surface) - Rejets atmosphériques - Transports routiers - Déchets - Odeurs, bruits
DES EVOLUTIONS QUANTITATIVES INDUSTRIELLES	<ul style="list-style-type: none"> · Arrêt des exhaures conduisant à des remontées de la nappe, et donc remobilisation de polluants (enjeu quantitatif traduit en enjeu qualitatif) · Recyclage accru de l'eau conduisant à des consommations réduites (incertitude sur cette évolution) et un impact moindre sur les prélèvements d'eaux souterraines · Incertitude forte dans la quantification des besoins en eau futurs

Les principaux enseignements qui ressortent des discussions sont, pour une grande partie, les évolutions de la qualité des eaux liées aux activités industrielles. En effet les préoccupations se rapportent majoritairement aux évolutions des activités industrielles avec les possibilités de fermeture de sites et les problématiques de dépollution de sols pollués inhérentes.

L'aspect quantitatif, moins fréquemment évoqué a été cité notamment sous forme d'interrogation au vu de l'incertitude des évolutions du secteur industriel qui engendre une difficulté de quantification des besoins futurs. Cette évolution des prélèvements posera principalement une question de qualité de l'eau, les modifications de niveaux de la nappe pouvant conduire à la remobilisation de polluants stockés dans les sols.

Pour ce qui est des pressions qu'engendrent la population et les collectivités, il semblerait qu'une amélioration soit attendue grâce aux efforts actuels de sensibilisation réalisée sur les problématiques liées à l'eau aussi bien qualitatives que quantitatives.

Tableau 3 : Evolutions en termes d'impacts et d'état du milieu

IMPACTS / ETAT DU MILIEU	
EVOLUTION DES MILIEUX SUITE A L'ARRÊT DES EXHAURES	<ul style="list-style-type: none"> · Risque de pollution de la nappe phréatique et retour de « zones humides » suite aux remontées des eaux souterraines · Remontée de la nappe (arrêt des exhaures) et enjeux de pollution des eaux · Conséquences de l'après mine sur l'environnement (remontée d'eau qui peuvent remobiliser des polluants) · Contrôle des sorties des eaux d'exhaures pour l'équilibre des débits · Dans le Bassin Houiller, remontée de la nappe phréatique conduisant localement à des enjeux de zones inondables
AMELIORATION DE LA QUALITE DES RIVIERES	<ul style="list-style-type: none"> · Amélioration à long terme de l'état des rivières, de la faune et de la flore – même si l'amplitude de cette amélioration reste incertaine et limitée à certains cours d'eau (Rosselle, le Merle pour lesquels des efforts de renaturation sont en cours/prévus) · Amélioration à long terme de la qualité chimique des eaux de surface · Une meilleure prise en compte de l'hydromorphologie pour l'atteinte du bon état · Atteinte du bon état écologique à l'horizon 2027 en cohérence avec les objectifs fixés par le SDAGE Rhin-Meuse · Une incertitude dans l'état chimique des rivières selon l'équilibre atteint entre amélioration de l'eau et développement des secteurs économiques
AMELIORATION DE LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE DES MILIEUX	<ul style="list-style-type: none"> · Une meilleure préservation et valorisation des zones humides (des incertitudes en ce qui concerne les zones humides dites banales) · Les corridors écologiques seront maintenus et préservés le long des cours d'eau (« trame bleue » en accord avec les objectifs du Grenelle de l'Environnement)
ASPECT REGLEMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> · Une évolution des limites de la qualité de l'eau potable est attendue (limites plus strictes)

En ce qui concerne l'état du milieu, les préoccupations s'orientent majoritairement sur les conséquences de l'arrêt des exhaures, avec notamment la remontée des eaux conduisant à réapparition de zones humides et de zones inondables mais également des risques de pollutions des eaux de la nappe phréatique suite à l'éventuelle remobilisation de polluants des sols.

Une amélioration générale de l'état des cours d'eau et des milieux en général est la seconde évolution pressentie par les participants en ce qui concerne l'état des milieux.

En parallèle des évolutions des différents secteurs économiques et usages de l'eau impactant sur les écosystèmes aquatiques, on notera également des évolutions dans la gouvernance du territoire telles qu'indiquées dans le tableau 4 ci-dessous. Souvent abordée, l'évolution de la gouvernance concerne en particulier une meilleure coopération/concertation/harmonisation entre les différentes échelles administratives (régionale, interrégionale, nationale et internationale).

Tableau 4 : Evolutions des enjeux de gouvernance

ENJEUX DE GOUVERNANCE	
DES EVOLUTIONS DE LA GOUVERNANCE DE L'EAU/DE L'ENVIRONNEMENT/GENERALE	<ul style="list-style-type: none"> · Souhait d'arrêter des imports d'eau de la région allemande voisine · Plus grande cohérence entre la France et l'Allemagne dans la mise en œuvre des politiques de l'environnement · Renforcement de la coopération transfrontalière au niveau économique, environnementale et social · Harmonisation interrégionale · Amélioration de la concertation pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques · Réorganisation des services de l'Etat et suppression d'une partie du personnel · Evolution réglementaire (droit français et européen)

3.2 Présentation des résultats obtenus par les bureaux d'études

Les premiers éléments issus du scénario tendanciel tels que développés par les bureaux d'études ont été présentés à l'ensemble des participants de l'atelier de concertation. La présentation a permis de souligner en particulier :

- Les caractéristiques du territoire qui allie artificialisation, avec 125 installations classées dont 31 SEVESO, et 975 hectares aménagés à proximité d'infrastructures routières, et, espaces naturels remarquables tels que la forêt de protection, les zones humides...
- Les réductions attendus de prélèvements domestiques et industriels (tels que soulignés ci-dessus) ;

- Une identification des pressions des différents usages et de leurs évolutions supportés par le milieu selon le tableau suivant :

Usages / Pressions	Domestiques	Agricoles	Industriels	Qualité des écosystèmes, biodiversité
Sur la quantité d'eau	Besoins AEP considérés comme constants. Demandes ponctuelles en eau pour le tourisme et l'arrosage	Prises d'eau, prélèvements à des fins agricoles faibles. Pressions agricoles limitées.	Restructuration de l'alimentation en eau industrielle réalisée. Arrêt des exhaures minières.	
	Protection contre les remontées de nappe assurée.		Piège(s) hydraulique(s) opérationnel(s). A parfaire.	Biodiversité partiellement détruite.
Sur la qualité de l'eau	Taux de raccordement à des STEP bientôt optimal.	Pollutions ponctuelles possibles.	Améliorations à apporter dans les traitements industriels.	Capacité naturelle d'autoépuration réduite.
	Ruissellements urbains à l'origine de pollutions diffuses.	Utilisation de fertilisants et de phytosanitaires.	Friches industrielles, pollutions identifiées, remblais de zones d'activités	Aménagements des cours d'eau conduisant à une détérioration importante des milieux naturels.
Sur la qualité des milieux naturels	Urbanisation entraînant une réduction des espaces naturels.	Remembrement, ripisylve malmenée.	Imperméabilisation de surfaces importantes.	Cours d'eau artificialisés, interruption des échanges écologiques.
	Recalibrage, endiguements des cours d'eau.	Rectification et curage des cours d'eau.	Artificialisation des cours d'eau, couverture de certains.	

Figure 2 : Tableau des usages/pressions

- Un développement passé du territoire marqué par un profond déséquilibre avec :
 - Une fonction économique dominant les logiques d'aménagements caractérisées par un développement de sites industriels à proximité d'anciennes exploitations minières,
 - Une urbanisation croissante autour de plusieurs pôles démographiques, conduisant à un étalement urbain généralisé et au mitage de l'ensemble du bassin,
 - Des actions de restauration des milieux naturels menacés en cours, mais restant insuffisante – l'environnement et les écosystèmes aquatiques restant trop méconnus (par les habitants, les collectivités...).
- La nécessité de s'orienter vers un autre modèle de développement considérant en particulier :
 - La recherche d'un équilibre nouveau entre les exigences écologiques et le développement propre des activités économiques
 - La restauration et la préservation des cours d'eau et des milieux aquatiques et l'intégration de ces actions dans l'aménagement du territoire
 - La mobilisation des acteurs et des habitants du territoire ainsi que le renforcement de la capacité (compétence, finances...) des collectivités

Les échanges avec les participants ainsi que la confrontation entre leurs apports et les principaux résultats obtenus par les bureaux d'étude, ont permis de souligner la cohérence entre les apports de chacun, que ce soit en ce qui concerne les principales évolutions attendus sur le territoire du SAGE Bassin Houiller que les principales sources d'incertitude.

4 DEFINITION DES ENJEUX PAR LES PARTICIPANTS

4.1 Quels enjeux clés identifiés par les participants ?

La seconde séance de réflexion participative s'est déroulée en séance plénière. L'objectif de celle-ci était de définir d'une manière collective les principaux enjeux de gestion de l'eau du territoire du SAGE Bassin Houiller. Le tableau ci-dessous recense les points relevés par l'ensemble des participants.

Tableau 5 : Définition des enjeux du SAGE par les participants

THEMES	ENJEUX CLES IDENTIFIES PAR LES PARTICIPANTS
MAITRISE D'OUVRAGE ET GOUVERNANCE	La maîtrise d'ouvrage de la résorption de la pollution de la nappe au droit de la plateforme chimique de Carling
	Quelle structure porteuse du SAGE (mobilisation, concertation, financement) ?
	Couvrir l'ensemble du territoire du SAGE avec la compétence « rivières » au travers des EPCI existants ou création de nouveaux EPCI
FINANCEMENTS	Définir les moyens (financement) et l'organisation qui permettront d'atteindre les objectifs fixés par le SAGE dans la durée
	Avoir des enjeux, c'est bien à condition d'avoir les moyens financiers
	Enjeu de financement et de capacité contributive du territoire : si déclin démographique et déclin industriel, le coût pour chacun sera plus important, le SAGE devant alors conduire à une juste répartition pour un effort collectif
	Réfléchir au financement nécessite une communication effective sur les objectifs du SAGE et les bénéfices attendus pour le territoire, ainsi que la mise en place d'un système d'indicateurs permettant de suivre les évolutions du territoire et les impacts obtenus
	Le financement des actions du SAGE
	Le financement des opérations proposés et les délais possibles de mise en œuvre des opérations résultant de l'absence de ressources financières suffisantes
SENSIBILISATION, COMMUNICATION	L'adhésion de la population aux objectifs et actions du SAGE
	Sensibiliser tous les utilisateurs sur l'importance d'avoir une eau de qualité et de l'utiliser sans la gaspiller
	Pour les habitants : sensibilisation et aides dans le cadre de l'assainissement non collectif considéré aujourd'hui comme une contrainte
	Sensibilisation à la gestion des cours d'eau (auprès des riverains et des élus)
	La nécessité d'actions transfrontalières pour améliorer l'état écologique des cours d'eau (ex : Bisten, Rosselle), faiblesse de la communication transfrontalière actuelle
PRESERVATION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Concilier développement économique et état du milieu et de la ressource
	Limiter l'impact des rejets industriels
	Cadrer le développement économique (maintenant que les zones humides

	sont gérées...)
	L'utilisation des anciennes friches / terrains industriels pour d'autres industries, permettant de sauvegarder le reste du territoire
COLLECTIVITES ET RESEAUX	Eliminer les déversements sauvages domestiques et industriels dans les cours d'eau
	Diminuer les consommations des différents usages de l'eau
	Améliorer la performance des STEPs
	Améliorer le « recyclage » de l'eau (industrie, habitants...)
	Aider les communes à trouver les points faibles de leurs réseaux de traitement des eaux usées et mobiliser des financements permettant d'améliorer la performance de ces réseaux
	Assurer une gestion cohérente du patrimoine existant pour l'Alimentation en Eau Potable
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Préserver les zones agricoles
	Intégrer les zones humides dans les PLU ou cartes communales, suite à une volonté d'inventaire précis
QUALITE DE LA NAPPE	Réfléchir sur la mise en œuvre de moyens pour maintenir la qualité de l'eau potable, y compris en traitant les pollutions des eaux des mines
	Protéger la nappe des grés de la lixiviation des terrils
	Maîtriser la surexploitation de la nappe des GTi (« remise à plat ») pour une amélioration de la qualité des eaux et des cours d'eau et des milieux naturels par l'augmentation des débits
GLOBALISATION EAUX SOUTERRAINES ET SUPERFICIELLES	Assurer un partage des sorties d'eaux souterraines entre les différents cours d'eau existants sur le territoire (ne pas favoriser un seul cours d'eau au détriment des autres)
	Assurer une gestion globale intégrée des eaux souterraines et des eaux superficielles
	Bien gérer les relations entre les nappes d'eau souterraine et les eaux de surface avec les transferts de pollution des sols et du sous-sol : <ul style="list-style-type: none"> - Mouvements descendants avec les transferts de polluant - Mouvements ascendants avec la remontée de la nappe et le drainage des cours d'eau
REGLEMENTATION	Un règlement suffisamment précis et strict pour permettre une application de la police de l'eau adaptée à l'atteinte des objectifs
AMELIORER LA QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES	Améliorer la qualité des eaux superficielles
	Assurer la renaturation des cours d'eau

Comme le souligne le tableau ci-dessus, il est possible d'observer un certain consensus autour de la question du financement et de la maîtrise d'ouvrage, ainsi que des enjeux liés à la remontée de la nappe et problèmes qui en découlent. Un certain nombre d'idées supplémentaires ont par ailleurs été développées par les participants au cours de cet échange en session plénière, en particulier:

- Les problématiques de qualité des eaux avec d'une part, les eaux souterraines, d'autre part, les eaux superficielles, et enfin la recherche d'une globalisation entre les deux types de masse d'eau.
- La question de la sensibilisation aussi bien auprès de la population, mais également des élus, et de l'ensemble des utilisateurs ;
- La recherche d'un équilibre entre le développement économique et la préservation des écosystèmes aquatiques ;
- La pérennité des équipements et des infrastructures collectifs liés aux services de l'eau (AEP et assainissement)
- L'intégration des enjeux et de la gestion des milieux aquatiques dans les documents d'aménagement du territoire

4.2 Présentation des enjeux identifiés par le groupement, compléments et hiérarchisation par les participants

Le travail collectif des participants a été complété par une présentation des principaux enjeux identifiés par le groupement de bureaux d'étude. Afin que l'ensemble des participants puissent appréhender les grands enjeux identifiés par les bureaux d'étude, une note synthétique explicative avait été distribuée.

A partir des enjeux combinés (identifiés par les participants et par les bureaux d'étude), une phase de priorisation de l'ensemble des enjeux (voir tableau ci-dessous, les enjeux spécifiques identifiés par les participants sont présentés en italique) a été menée avec l'ensemble des participants, chaque participant pouvant allouer deux gommettes vertes (priorité élevée) ou deux gommettes rouges (priorité faible) à l'ensemble des enjeux présentés. Les résultats de la priorisation sont également présentés dans le tableau suivante.

Tableau 6 : Compléments et hiérarchisation de la liste d'enjeux

ENJEUX	SOUS-ENJEUX	PRIORITE ELEVÉE (NOMBRE DE GOMMETTES DES PARTICIPANTS)	PRIORITE MOINDRE (NOMBRE DE GOMMETTES DES PARTICIPANTS)
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES	Maîtrise des pollutions industrielles	7	2
	Lutter contre les pollutions urbaines	3	3
	Gestion durable des pollutions diffuses	3	
	Prévenir les pollutions accidentelles	1	5
	<i>Dépollution de sites</i>	6	-
	<i>Pollutions liées aux axes routiers : A320 et A4</i>	-	-
POUR UNE ORGANISATION DURABLE DES RESSOURCES	Gestion durable de services de l'eau	6	-
	Gestion transfrontalière	2	15
	Maîtrise d'ouvrage renaturation	-	-
	Maîtrise d'ouvrage SAGE	6	-
	<i>Financement</i>	11	2
	<i>Aspect réglementaire</i>	-	11
ASSURER UNE GESTION COHERENTE ENTRE EAUX SOUTERRAINES ET EAUX DE SURFACES	Préparer la remontée des eaux	2	5
	Surveiller la nappe des grès	5	-
	<i>Alimentation de la Rosselle</i>	-	3
DEVELOPPER LA COMMUNICATION ET SENSIBILISER LA POPULATION	Accroître les connaissances	1	5
	Sensibilisation	1	2
<i>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE</i>		2	9
PROMOUVOIR UNE URBANISATION DURABLE	Gestion des eaux de ruissellement urbain	-	1
	<i>Réutilisation de friches industrielles</i>	-	9
RESTAURER LES MILIEUX NATURELS	Concilier écosystèmes et aménagement	3	2
	Restauration des cours d'eau et développement du territoire	13	1

Ce tableau permet de visualiser les priorités données par les participants dont les résultats sont présentés en gras. Ainsi, les trois enjeux considérés comme prioritaires par les participants à l'atelier incluent (note : le paragraphe court préparé par les bureaux d'étude pour les enjeux identifiés avant l'atelier sont rajoutés pour chaque enjeu).

- La conciliation entre la restauration des cours d'eau et le développement économique du territoire :
La qualité physique des cours d'eau contribue à la fois à l'équilibre biologique, à l'autoépuration des eaux mais aussi à la *gestion des crues*. Aujourd'hui, les rectifications de cours d'eau ou busages provoqués par les pressions urbaines, ont contribué très fortement à la perte de ces fonctionnalités. Certains secteurs, notamment sur la Rosselle et ses affluents (Cocheren, Winbornbach ou Muehlengraben), bénéficient ou bénéficieront prochainement d'opérations de restauration. Cependant, pour le bassin de la Bisten, aucun projet n'est en cours ou programmé à ce jour malgré les aides que peuvent apporter l'Agence de l'Eau et le Département.
- La question du financement des actions proposées par le SAGE Bassin Houiller

- **La maîtrise des pollutions industrielles :**

Malgré les efforts consentis par les industriels, notamment en ce qui concerne la plateforme de Carling, les rejets des stations d'épuration industrielles contribuent de façon importante à la mauvaise qualité des eaux superficielles sur le territoire du Bassin Houiller. Les perspectives d'évolution ne laissent rien de bon à envisager concernant l'atteinte du bon état chimique des eaux pour 2027 si aucune mesure complémentaire n'est prise. Se pose cependant la question de l'équilibre entre le développement des activités industrielles concernées et le niveau d'amélioration attendu/possible de la qualité des rejets ponctuels.

A l'inverse, les participants ont identifié certains enjeux comme étant moins prioritaires. Il s'agit notamment :

- **De la gestion transfrontalière :**

Les interactions entre le Bassin Houiller et les régions transfrontalières allemandes sont nombreuses, d'un point de vue socio-économique bien sûr mais également en ce qui concerne les enjeux de l'eau. Des transferts existent par exemple ainsi entre les régions transfrontalières pour l'alimentation en eau potable. Et c'est bien la même nappe souterraine qui est partagée. Comprendre les pratiques de gestion mis en place dans les régions transfrontalières allemandes, échanger les connaissances, assurer un suivi cohérents des ressources en eau... sont autant d'enjeux auxquels le SAGE Bassin Houiller pourrait contribuer.

A noter que le constat issu de cette hiérarchisation a engendré la réaction d'un participant soulignant la nécessité d'une cohérence transfrontalière en matière de gestion de l'eau. Il précise notamment que si l'enjeu du côté français reste moindre, il n'en est pas de même du côté allemand qui est directement impacté par les pressions polluantes du Bassin Houiller du fait de sa localisation à l'aval du bassin Houiller.

- **Du renforcement de la dimension réglementaire grâce au SAGE**

- **De la réutilisation des friches industrielles**

- **Du développement économique et démographique du territoire :**

Enjeu rajouté au cours des discussions, qui doit être pris en compte dans la réflexion sur les actions prioritaires mais qui n'est pas en tant que tel un enjeu prioritaire du SAGE.

5.1 Groupe « Intégrer aménagement du territoire et écosystèmes aquatiques »

Les participants du groupe « intégration de l'aménagement du territoire et des écosystèmes aquatiques », représenté par des élus, des techniciens et des représentants de collectivités, ont identifié des sous enjeux au grand enjeu rappelé dans le titre du groupe de travail. Quatre sous enjeux ont pu ainsi être décrits, les raisons expliquant leur qualification d'enjeu et les solutions engagées ou existantes pour surmonter les principales contraintes de mise en œuvre étant rappelées pour chaque sous-enjeu.

SOUS ENJEU	RAPPEL DU SOUS ENJEU	EN QUOI EST-CE UN ENJEU ?	QUELLES SOLUTIONS ?
LIMITES ENTRE ESPACES NATURELS ET ESPACES AMENAGEABLES	<ul style="list-style-type: none"> - Une préoccupation sur l'ensemble du plateau Houiller. - Un problème impactant les collectivités, les porteurs de projets et principalement les documents d'urbanisme - Pour exemple l'étang d'Oderfang qui ne peut plus être considéré comme milieu naturel car tout le secteur est en zone constructible. - Autre exemple sur la Rosselle et la Bisten avec de nombreux remblais jusqu'à la définition d'un PPRI. 	<ul style="list-style-type: none"> - La difficulté est de fixer la limite des milieux naturels et de définir ce qui est ou non un espace à préserver. - Il y a une nécessité de préserver qualitativement et quantitativement les milieux naturels. - Les milieux à préserver sont mal/pas pris en compte dans les documents d'urbanisme. - Il faut une entente, une cohérence entre les différents documents de planification / d'urbanisme. - Les syndicats de rivière peuvent agir en ce sens mais restent très limités. - Le bassin a une mentalité d'aménageur. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'intégration de ces limites dans les documents d'urbanisme est tentée mais elle reste difficile en raison d'une méconnaissance des limites des espaces à préserver. - Un inventaire des zones humides sous maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte de cohérence du Val de Rosselle, sera prochainement mené notamment sur les communes « eaux superficielles » du SAGE Bassin Houiller .Un inventaire spécifique des zones humides sur la commune de Saint-Avoid sera prochainement mené. - Le SAGE permettra de décliner réglementairement l'inventaire des zones humides. - Sur les zones classées Espaces Naturels Sensibles, le Conseil Général apporte une aide aux collectivités pour la maîtrise foncière. Mais cette maîtrise foncière reste de l'ordre du volontarisme des collectivités et des propriétaires privés. Une meilleure communication est nécessaire. - Il est nécessaire de sensibiliser les

			acteurs (en particuliers les collectivités) sur le paysage et les espaces naturels (notamment sur l'aspect récréatif qu'ils apportent). Peut-être développer des plans d'eau.
POLLUTIONS URBAINES	<ul style="list-style-type: none"> - Il existe une pression des polluants sur les petits cours d'eau → exemple de la Rosselle avec une pollution permanente. - Les petits cours d'eau sont incapables de faire face à des pressions importantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une amélioration de la collecte des eaux usées au-delà de 80% semble difficile. A noter une amélioration pour la Bisten. - Un assainissement pouvant être optimisé - Des compétences éclatées entre les collectivités → besoin d'une plus grande cohérence entre les efforts des collectivités. - Problème de financements pour le traitement des eaux pluviales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le SAGE permettra d'imposer des réglementations aux particuliers. - Le SAGE pourra imposer une gestion des eaux pluviales sur tous les nouveaux projets d'aménagement il existe aujourd'hui un seuil à respecter. - Un zonage / diagnostic des pollutions a été entamé sur certaines communes mais reste très rare pour la gestion des eaux pluviales. Un tel zonage doit être systématisé. - Améliorer les réseaux de collecte et le stockage du pluvial.
LES FRICHES INDUSTRIELLES	<ul style="list-style-type: none"> - Un enjeu principalement localisé sur les vallées du Merle et de la Rosselle. - Une espèce de crapaud protégée présente sur certaines friches industrielles : le pélobate. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conflit entre une espèce protégée et l'aménagement des friches. - Les projets de développement économique et d'aménagement se retrouvent considérablement retardés voir stoppés → exemple pour 5 ha aménagés, 45 ha sont réservés à l'espèce. 	<ul style="list-style-type: none"> - Trouver une politique durable intégrant la présence des espèces dans l'aménagement. - La possibilité de déplacer l'espèce reste marginale.
QUANTITE / QUALITE DE L'EAU POTABLE	<ul style="list-style-type: none"> - Un problème d'exploitation de la nappe, principalement sur le secteur de Forbach. - Une ressource existante mais inutilisable car polluée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pollution continue notamment avec les Terrils. - Une ressource existante mais non utilisable. Obligation d'acheter en Allemagne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une centrale de dépollution. Peut-être pas plus cher qu'aller chercher l'eau en Allemagne.

Le temps imparti à l'activité de groupe a directement limité le nombre de sous-enjeux abordés. Nous pouvons néanmoins considérer que les thèmes traités ont été les plus importants pour les participants de ce groupe puisque choisis par eux.

D'une manière globale, les enjeux intervenant sur l'intégration de l'aménagement du territoire et des écosystèmes aquatiques évoquent le souci de préserver les milieux et les espèces aquatiques, très touchés par les activités économiques du territoire. L'idée étant de conserver ou retrouver un intérêt patrimonial ainsi que d'accéder à une ressource non polluée, pour l'eau potable, et attrayante, pour des activités notamment récréatives (même si celles-ci restent

aujourd'hui plutôt limitées dans le Bassin Houiller). Cependant, ces notions ne devaient pas empêcher le développement du territoire, l'enjeu global étant bien de trouver un juste équilibre entre protection des écosystèmes aquatiques et développement socio-économiques. A noter que les moyens disponibles ainsi que les connaissances disponibles sont bien souvent des facteurs limitant.

5.2 Groupe « Concilier développement économique et protection/restauration des milieux »

Les participants du groupe « Concilier développement économique et protection/restauration des milieux », représentés par des associations de protection de la nature, des représentants d'industries, et des représentants de l'Etat, ont éclaté ce grand enjeu en différents sous-enjeux. Ceux-ci ont fait l'objet d'une discussion permettant de définir les secteurs géographiques les plus concernés par cet enjeu, les problématiques principales de ces sous enjeux, ainsi que des pistes de réflexions permettant d'identifier des solutions à mettre en oeuvre.

SOUS ENJEU	RAPPEL DU SOUS ENJEU	EN QUOI EST-CE UN ENJEU ?	QUELLES SOLUTIONS ?
PRELEVEMENTS INDUSTRIELS	Gestion quantitative dans le Merle et la Rosselle		
REJETS INDUSTRIELS	Localisation principalement dans le Merle Zoom sur Carling Milieu naturel fragile non capable de recevoir cette pollution	<ul style="list-style-type: none"> - Les industries à l'origine de certaines pollutions sont à la base de la vie économique du territoire d'où l'intérêt de sauvegarder les industries existantes et de penser à accueillir de nouvelles industries - Conciliation avec l'environnement nécessaire - La réglementation actuelle est déjà perçue comme une contrainte forte par les industriels : réglementation sur les substances et sur les quantités de pollution rejetée - Question des financements - Associer à la prise en compte des masses d'eau superficielles, la prise en compte des masses d'eau souterraines : une réglementation pour fixer le bon état écologique également devrait être proposée. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer, lors de nouvelles installations d'industries, que le milieu est capable de recevoir la pollution inhérente - La recherche d'un compromis entre le maintien des industries et la réglementation de la DCE : ne doit-il pas y avoir des adaptations locales du fait de la spécificité du territoire ? - Ne doit-on pas considérer que le Merle est un cours d'eau sur lequel une amélioration reste difficile et ainsi concentrer les rejets dans ce même cours d'eau afin de ne pas disperser les pollutions. Le risque encouru serait alors de considérer un droit à polluer sur le Merle => les normes devront toutefois être respectées. - Fixer le statut des pièges hydrauliques en s'assurant que leur gestion et fonctionnement ne devienne

			pas un prétexte de non dépollution des sites industriels
QUESTIONS DES FRICHES	Que faire des friches industrielles sur le territoire ?	Risque d'un abandon au détriment des espaces naturels ? Nécessité de soit : - Renaturation - Soit, revitalisation	Ré-exploitation des friches industrielles et exploitation des industries existantes afin d'éviter le mitage et la destruction des derniers milieux naturels existants

D'une manière générale les discussions se sont principalement orientées vers la question de qualité des eaux superficielles liées aux industries en place. Le compromis entre les deux parties reste aujourd'hui difficile à trouver, les industries étant la vie économique du territoire et les milieux étant incapables d'assimiler la pollution engendrée. Les inquiétudes se portent principalement sur le Merle qui ne pourra sans doute pas retrouver le bon état exigé à l'horizon 2027. Se pose alors la question suivante : ne faut-il pas intégrer les spécificités socio-économiques dans la réglementation ? Ne peut-il pas y avoir d'adaptations locales dans de telles situations ? Ce questionnement montre que la conciliation n'est pas obligatoirement accessible ni possible et que le compromis risque de s'établir au détriment d'une des deux parties.

5.3 Mobiliser et organiser les habitants et acteurs du territoire

Le troisième groupe s'est intéressé à la mobilisation et l'organisation des acteurs et habitants du territoire du SAGE Bassin Houiller, une attention particulière étant apportée au portage même du SAGE.

Trouver une structure porteuse pertinente pour le SAGE Bassin Houiller

Le Conseil Général 57 apporte un appui aujourd'hui à la CLE du SAGE Bassin Houiller dans sa phase d'élaboration. Cependant, cet appui se terminera avec l'adoption des documents du SAGE, la mise en œuvre de ce dernier devant être portée par une structure « locale » du territoire même (EPCI ou autre forme à identifier et définir).

Cette structure devra assurer la cohérence de mise en œuvre et faciliter la mobilisation de ressources financières, l'établissement de fiscalité spécifique « SAGE » pouvant être envisagé mais semblant difficile (de par les conditions socio-économiques du territoire et le fait que des fiscalités spécifiques ont déjà été adoptées pour d'autres thématiques comme les déchets, la question de l'eau se trouvant alors en « bout de chaîne » et ayant peu de marge de manœuvre).

Il semble essentiel de sensibiliser rapidement les élus du territoire (en particulier les élus impliqués dans les intercommunalités « eau », « développement » et « aménagement du territoire » qui représentent une force du territoire) à l'enjeu du portage du SAGE. Ceci nécessitera de les sensibiliser dans un premier temps aux enjeux de gestion de l'eau et des écosystèmes aquatiques en essayant de souligner en quoi le SAGE peut représenter une opportunité de développement du territoire bassin houiller (en particulier en ce qui concerne la question du cadre de vie).

(ré-) organiser les services de l'eau

De par la diminution progressive de l'appui des services de l'état (appuis financiers et techniques), certaines collectivités se trouvent fragilisées dans la gestion des services de l'eau (eau potable, assainissement).

Se pose également la question de la durabilité financière de certains services dont les infrastructures nécessitent aujourd'hui des efforts de renouvellement (qui peuvent s'avérer coûteux).

Enfin, la mise en œuvre de certaines actions de renaturation des écosystèmes aquatiques pose des questions de maîtrise d'ouvrage et de l'élargissement possible des compétences de certaines intercommunalités ou la création de nouvelles structures prenant en charge la renaturation.

Sensibiliser les acteurs et les habitants du Bassin Houiller

Les discussions ont permis de souligner l'enjeu fort de sensibilisation des habitants du Bassin Houiller dans un territoire fortement anthropisé, les habitants ayant souvent une vision négative des cours d'eau et ayant perdu toute connexion avec les milieux aquatiques. Se posent en particulier des questions :

- D'image générale du territoire Bassin Houiller, et du rôle des écosystèmes aquatiques dans le cadre de vie des habitants ;
- De reconnecter les écosystèmes eau « invisibles » au quotidien (voir en particulier les zones urbaines où les rivières ont été recouvertes et bétonnées)
- D'entretien des cours d'eau
- De réappropriation des espaces naturels et des cours d'eau
- De responsabilisation de chacun (riverains, usagers, tout le monde) au regard des espaces naturels (eau, plus large)
- De faire vivre le patrimoine naturel

Les principales contraintes rencontrées pour renforcer la sensibilisation des habitants incluent par exemple :

- Une connaissance pas toujours suffisante sur les pressions et l'état de l'écosystème aquatique – dans certains cas une connaissance « technique » non traduite en langage de tous les jours et donc non accessible ;
- L'importance limitée aujourd'hui des loisirs liés à l'eau/aux rivières, rendant plus difficile la reconnexion avec le milieu ;
- Le nombre limité de riverains pouvant potentiellement être mobilisés ;
- Les contraintes administratives de l'éducation nationale (de plus en plus difficile de sortir avec les élèves) ;
- Les financements limités disponibles

Certaines actions sont déjà mises en œuvre pour sensibiliser les habitants (par exemple : classes vertes avec l'appui de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ; visites de stations d'épuration par les scolaires, même si ces visites se limitent au service et laisse peu de place au milieu naturel lui-même). D'autres actions qui pourraient faire faire l'objet d'une attention particulière du SAGE incluent :

- Développer des « chemins de l'eau » dans le territoire du Bassin pouvant conduire les habitants à comprendre « in situ » le cycle de l'eau et l'interconnexion entre habitants, services de l'eau et écosystèmes aquatiques, ainsi que le rôle de ces derniers
- Organiser des visites de terrain spécifique sur une thématique choisie (voir exemple des rencontres autour de pratiques « sans pesticide » organisées dans plusieurs collectivités)
- Organiser des sessions de sensibilisation (enseignement, jeux, spectacles...) organisés dans le cadre scolaire ;
- Organiser un évènementiel fort sur la thématique de l'eau
- Communiquer en fournissant des éléments d'information complémentaires (sur les usages de l'eau, les milieux aquatiques, etc.) dans la facture d'eau ;

- Elire des « ambassadeurs de l'eau » apportant information et sensibilisant aux bonnes pratiques (voir l'expérience réussie des ambassadeurs du tri) ;

Renforcer les actions de sensibilisation demandera de mobiliser dans un premier temps les « relais » traditionnels auprès des habitants, c'est-à-dire collectivités et élus, associations de protection de l'environnement, etc.

5.4 Rapportage

Chaque travail de groupe a fait l'objet d'un rapportage par l'un des participants en séance plénière permettant ainsi de favoriser les échanges et de mutualiser les informations. Les reportages ont été fidèles aux discussions tenues lors des groupes, le contenu est donc décrit dans les parties précédentes.

6 SESSION DE CLOTURE

La journée s'est clôturée par une évaluation de la méthode de travail proposée ainsi que du contenu des discussions. Cette évaluation a pour objectif de proposer une démarche évolutive au cours de l'étude pour laquelle d'autres ateliers devront être menés. Une prise en considération des réactions des participants permettra alors de satisfaire au mieux les attentes de chacun pour une approche plus appropriée. Cette évaluation s'est réalisée sous format papier afin de donner la possibilité aux participants de s'exprimer librement de manière anonyme.

Les retours obtenus sont relativement peu nombreux (seulement 5 réponses sur une cinquantaine de participants). Ces quelques retours permettent de souligner :

- La réponse apportée par l'atelier à certaines attentes, en particulier pour
 - Initier des premiers contacts transfrontaliers
 - Aborder les enjeux de dépollution et de suivi du niveau des eaux
 - Aborder les problèmes des friches en bord de Rosselle et de protection de la nappe aux grés en cours de reconstitution
 - Définir les enjeux du SAGE

- Les réactions positives des participants en ce qui concerne :
 - Les échanges et la communication
 - Les présentations faites par les bureaux d'étude
 - La préparation, l'absence de temps morts et l'implication continue des participants
 - La possibilité d'échanges dans un temps concentré
 - La diversité des échanges

Certains participants auraient souhaité élargir la discussion à certaines thématiques peu abordées, en particulier :

- L'équilibre dans les débits à la remontée de la nappe

- Les enjeux de pollution historique du Bassin Houiller

- La possibilité d'utiliser une structure existante pour porter le SAGE Bassin Houiller, ceci permettant d'économiser des ressources humaines et financières

Il a également été proposé d'élargir les réunions de concertation à de nouveaux acteurs, en particulier : le milieu associatif lié à la protection de l'environnement, la pêche et les jardins ouvriers ; l'éducation nationale ; les gestionnaires de l'élaboration des PLU ; la population.

Globalement, les réponses recueillies sont, d'une manière générale, assez positives avec 1) une bonne adéquation entre le déroulement de l'atelier et les attentes, 2) un objectif d'échanges participatifs reconnu par les participants et 3) une couverture de thématiques en accord avec les

intérêts des participants. Il est toutefois important de relativiser ces résultats, les réponses n'étant que faiblement représentatives des participants de l'atelier.

Les étapes suivantes d'élaboration du SAGE ont été rappelées :

- Préparation de la synthèse de l'atelier qui sera envoyée à tous les participants ;
- Finalisation des documents « scénario tendanciel » et « diagnostic », intégrant les résultats des discussions de la réunion de concertation ;
- Présentation de ces documents au comité de pilotage de l'étude puis à la CLE.

Les participants n'ont pas jugé nécessaire de se réunir à nouveau pour discuter des enjeux et du diagnostic. Des rencontres plus ciblées avec des partenaires allemands seront cependant programmées par la structure porteuse du SAGE pour renforcer la description de l'enjeu « transfrontalier » du SAGE Bassin Houiller en intégrant les vues de ces acteurs « en aval ».

La prochaine réunion de concertation collective devra s'attacher à analyser plus en détails les stratégies d'action proposées ainsi que les résultats d'analyses d'impact (socio-économique, environnemental).